

LA ROMANESQUE, MAIS PEU VERIDIQUE HISTOIRE DE MLE D'ARTIGNY

L'intéressante étude que vient de publier M. Pierre-Georges Roy sur les Berthelot d'Artigny a réveillé dans ma mémoire une peu banale histoire qui a trait à cette famille. J'en emprunte le récit, après l'avoir traduit, au voyageur anglais bien connu, John Lambert (1). Celui-ci n'a désigné la famille en cause que par les premières et dernières lettres de son nom, B.....t d'A.....y, mais le voile est trop transparent pour ne pas découvrir au travers: Berthelot d'Artigny.

“L'on m'a conté, écrit Lambert, une singulière anecdote au sujet d'une jeune personne qui n'échappa que par un cheveu à un emprisonnement perpétuel dans l'un des couvents de Québec. Il paraît que la mère, Madame B.....t d'A.....y, attendant la naissance d'un enfant, avait fait ce voeu absurde et ridicule que dans le cas où elle mourrait elle-même en couches et où l'enfant nouveau-né serait une fille, cette enfant serait à jamais consacrée au service du Christ. L'événement arriva tel que prévu et la fillette fut conséquemment élevée au couvent d'après les règles les plus strictes. C'était aussi la ferme détermination du père que sa fille prendrait le voile lorsqu'elle en aurait l'âge, conformément au voeu de la mère mourante. Mais de son côté la jeune personne lorsqu'elle fut devenue grande, se trouva beaucoup plus inclinée à remplir le divin précepte: Croissez et multipliez, qu'à mener une vie de célibat dans un monastère. Bientôt même son coeur fut captivé par les tendres assiduités d'un galant jeune homme et, oubliant les liens de la religion, elle s'attacha à lui par les liens de l'amour. Leur affection étant réciproque, elle ne songeait plus à autre chose et pendant longtemps elle ne sembla pas trop redouter le voeu stupide de sa mère.

“Mais il arriva que son amoureux fut obligé de partir à l'étranger pour quelque temps. Des circonstances impérieuses retardèrent son retour, son voyage dura deux ans et

---

(1) John Lambert — *Travels through Canada and the United States in the years 1806, 1807 and 1808*, 2nd Edition, London, 1813, pp. 61-63.

il fut un long temps sans même donner de ses nouvelles. La pauvre malheureuse qui voyait l'heure approcher où elle serait sacrifiée à l'autel, était ballottée entre l'espérance, la crainte et le désespoir. Elle ne pouvait croire que le jeune homme qui lui était si cher lui manquait de fidélité, et cependant elle s'expliquait d'autant moins son apparent oubli qu'elle le savait au courant de son infortuné destin. Mais le père était toujours déterminé à ce que sa fille renonçât au monde, et le jour vint enfin où devait avoir lieu l'événement fatal. L'histoire était déjà connue de tout Québec et de bonne heure, au jour dit, une foule considérable envahissait la chapelle du couvent, attirée autant par la curiosité que par la sympathie. Semblable à un agneau que l'on mène au sacrifice, la jeune fille s'approcha de l'autel. L'évêque commença la cérémonie qui, généralement, dure un temps fort long. A la fin il en arriva à cette partie du cérémonial où il doit demander à la professe si elle accepte le voile, en d'autres termes si elle consent à épouser Jésus-Christ. Tous les yeux étaient en ce moment fixés sur la victime dont les traits étaient d'une pâleur mortelle. Ses yeux étaient noyés de larmes et tout son corps semblait ployer sous le poids du malheur lorsque, jetant un regard sur la foule autour d'elle, elle tressaillit soudain et, se tournant d'un mouvement rapide vers le prélat, elle prononça d'une voix ferme: "Jamais je n'en épouserai d'autre sur cette terre que ce jeune homme qui est là." Et au même moment elle montrait de la main aux regards étonnés de la foule son fiancé qui, tout à fait providentiellement, était arrivé le jour même à Québec, et qui, après avoir été informé de la triste cérémonie qui se déroulait au même instant, s'était précipité en toute hâte vers le couvent, avait pu se frayer un chemin à travers l'assistance et était arrivé juste à temps pour prévenir une irréparable catastrophe.

"L'évêque comprit du coup toute la situation et, sans aucune hésitation, au milieu de la joie générale, il procéda sur le champ à l'union de l'heureux couple."

Qu'y a-t-il de vrai dans cette mélodramatique histoire? Probablement fort peu de chose. John Lambert la sert précisément comme complément à une longue diatribe contre les couvents catholiques du Canada. Imbu des pires préjugés

protestants de son époque, il était, lorsqu'il vint au Canada, prêt à accepter tout ce qu'on pourrait lui raconter des horreurs du "romanisme" et il est évident que certaines gens ont abusé de sa crédulité sur ce point.

Lambert, dont la relation de voyage ne fut publiée pour la première fois qu'en 1810, séjourna à Québec à partir de novembre 1806 jusque vers le milieu de l'été de 1807. L'incident qu'il rapporte a dû nécessairement se passer avant cette époque et, par suite, il ne peut se rapporter qu'à une des filles de Michel-Amable Berthelot d'Artigny, notaire et avocat, qui fut le premier de sa famille à prendre ce nom de d'Artigny.

Berthelot d'Artigny, de son unique mariage avec Angélique Bazin, n'eut que trois filles, dont une mourut certainement au berceau, et dont l'autre mourut probablement aussi à un âge tendre. La seule de ses filles qui contracta mariage est Geneviève née en 1782. Cette dernière fut-elle vraiment vouée à la vie religieuse dès l'heure de sa naissance par sa mère mourante? Je n'en crois rien et pour cause. Mme Berthelot d'Artigny n'est pas morte en couches; elle n'est décédée qu'en novembre 1792, quatre ans après avoir donné naissance à son dernier enfant, et près de dix ans après que fut venue au monde Geneviève elle-même, la seule de ses filles que son voeu aurait pu affecter.

Geneviève Berthelot avait vingt ans lorsqu'elle épousa à Québec, le 16 mai 1802, Joseph Badeaux, notaire aux Trois-Rivières. Comment la jeune Québécoise eut-elle occasion de lier connaissance avec le tabellion trifluvien? Il est possible qu'elle l'ait connu aux Trois-Rivières même où elle a dû faire quelque séjour en 1800 ou 1801 chez son frère Amable qui était depuis 1799 établi avocat dans cette ville.

D'après Lambert, l'amoureux de Mlle d'Artigny aurait dû interrompre sa cour pour entreprendre un voyage à l'étranger et serait resté absent deux ans. Puisque Joseph Badeaux (et il ne peut être question que de lui), a épousé Geneviève Berthelot en mai 1802, il faut que ce voyage lointain se soit accompli entre la fin de 1800 et mai 1802. Il y a malheureusement à cela un grand empêchement. En 1801 et en 1802 Joseph Badeaux, au lieu de se balader à l'étranger,

remplissait tranquillement aux Trois-Rivières ses fonctions de notaire, comme on pourra le constater par son greffe que conserve le protonotaire de ce district. D'ailleurs, absent ou non absent, il n'est guère probable qu'avant de la sauver en 1802 de la prison perpétuelle du couvent, Joseph Badeaux ait filé le parfait amour avec Geneviève Berthelot pendant un aussi long temps que le veut John Lambert, car lorsqu'il épousa cette dernière, il était veuf, et veuf de onze mois à peine, n'ayant perdu sa première femme, Marguerite Dumont que le 30 avril 1801, après un an de mariage. Nous ne pouvons pas lui faire l'injure de supposer qu'il courtisait Geneviève Berthelot pendant sa lune de miel, non plus que dans les premiers jours de son deuil.

Fait intéressant à noter, Marguerite Dumont, première femme de Joseph Badeaux, est morte en donnant naissance à son premier et unique enfant, le 30 avril 1801. Est-ce elle qui en mourant a fait le vœu de vouer sa progéniture à la vie religieuse? John Lambert, à qui l'on a sans doute rapporté cette circonstance pathétique, a très bien pu à son occasion faire une confusion de personnes et prêter à Angélique Bazin, la mère de son héroïne, ce qui appartenait à Marguerite Dumont, la première femme de son héros.

Encore une fois il est évident que John Lambert a été trop empressé à accepter une histoire qui s'accordait avec ses vieux préjugés et il ne s'est pas donné la peine de la contrôler. Tout ce qu'il peut y avoir de vrai au fond de cette romanesque aventure, c'est que Geneviève Berthelot, après avoir peut-être fait un séjour au couvent comme novice, a vu ses velléités de vocation disparaître devant les grâces de son prince charmant, le notaire Badeaux et a, comme tant d'autres, quitté joyeusement la robe de bure des nonnes pour la robe de soie des mariées. Tout le reste est à peine vraisemblable. Sans doute il peut y avoir des parents qui exercent une pression sur la vocation de leurs enfants, — cela s'est beaucoup vu sous l'ancien régime, et cela se voit encore, — mais le cas qui nous occupe est véritablement excessif. D'après Lambert tout Québec savait la terrible angoisse dans laquelle se trouvait Mlle Berthelot à la veille de sa profession et c'est même ce qui aurait attiré une si grande foule à

la cérémonie du sacrifice. Si tout Québec le savait, l'évêque du lieu devait le savoir aussi. Croit-on que ce dernier aurait prêté la main à une semblable entreprise contre la plus sacrée des libertés individuelles? La chose est d'autant moins croyable que le prélat qui remplaçait alors à Québec Mgr Denaut, toujours curé à Longueuil, et qui aurait dû présider à la cérémonie fatale, n'était autre que Mgr Plessis, évêque de Canathe, un homme du plus grand sens et de la plus parfaite droiture. D'ailleurs il est vraiment trop étonnant de voir dans cette affaire Mgr Plessis se tourner soudainement comme une girouette après avoir été jusqu'au dernier moment inflexible comme une borne. Comment penser qu'au simple aperçu de Joseph Badeaux qui sort de l'assistance comme d'une boîte à surprise, le digne évêque a pu s'emballer au point de transformer dare-dare une prise de voile en cérémonie de mariage, sans plus ample examen et, notons-le, sans publication de bans?

Bref, le récit de John Lambert est un conte à dormir debout comme l'on en trouve un bon nombre dans les relations des voyageurs naïfs ou trop pressés. J'ai cru toutefois devoir le signaler, parce qu'il montre une fois de plus comment trop souvent s'écrit l'histoire.

AEGIDIUS FAUTEUX

---

## LES DISPARUS

---

*Armand, l'hon. Joseph-François* — Né à la Rivière-des-Prairies le 14 décembre 1820, de François Armand et de Marie-Louise Vincent. Il fut nommé conseiller législatif pour la division d'Alma le 29 octobre 1858 et fit partie du Conseil législatif jusqu'à la Confédération. Le 23 octobre 1867, M. Armand fut appelé au Sénat comme représentant de la division de Repentigny. Il décéda le 1er janvier 1903. M. Armand siégeait au Conseil législatif puis au Sénat depuis 45 ans.